

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE

5 Place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
DE L'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	11
PRESENTS	6
VOTANTS	6

CONVOCATION

Datée	du 29/06/23
Affichée	le 29/06/23

OBJET

Travaux de la requalification
de la place de Verdun :
avenants aux marchés de
travaux

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Bureau Communautaire
de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

Séance du 06 juillet 2023

L'an deux mil vingt-trois, le six juillet à 18 heures et 30 minutes, les membres du Bureau Communautaire légalement convoqués le 29 juin 2023, se sont réunis dans la salle de réunion de la Cantonade à la Ferté Fresnel, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Monsieur Philippe VAN-HOORNE a été nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : Jean SELLIER
Philippe VAN-HOORNE
Michel LE GLAUNEC
Serge DELAVALLÉE
Nathalie LENÔTRE
Véronique HELLEUX

Absents excusés : Guy MARTEL
François BRIZARD
François CARBONELL
Jean-Luc BEAUFILS
Virginie VIOLET

Monsieur LE GLAUNEC, Vice-Président délégué aux Finances rappelle aux membres du Bureau que par délibération en date du 21/10/2021, les marchés de travaux de la requalification de la Place de Verdun ont été attribués aux entreprises pour un montant global de 1 893 658,92 € HT. Le Bureau Communautaire, lors de la séance du 26 janvier dernier a approuvé une modification aux lots 1 et 2, et lors de la séance du 23 mars une modification aux lots 1 et 3.

Il est proposé d'autoriser l'intégration par voie d'avenants aux marchés de travaux, les modifications suivantes :

- **lot n° 01 - Voirie - Assainissement - tranchées communes** : avenant en plus-value d'un montant total 5 730 € TTC portant le marché de 591 224,56 € TTC à 596 954,56 € TTC et qui comprend les prestations suivantes :
 - raccordement des eaux pluviales de gouttières le long du bâtiment du complexe culturel pour un montant de 3 155 € HT, soit 3 786 € TTC,
 - réfection de deux parkings en sable stabilisé suite aux dégradations des 4 jours de L'Aigle 2023 pour un montant de 1 620 € HT, soit 1 944 € TTC.
- **lot n° 02 - Revêtements de sols béton et pavage – Borduration et Mobilier** : avenant en plus-value de 37 395,73 € TTC portant le marché de 974 075,03 € TTC à 1 011 470,76 € TTC et qui comprend les prestations suivantes :
 - reprise de potelets personnes à mobilité réduite (PMR) et potelets amovibles pour un montant de 10 215,80 € HT, soit 12 258,96 € TTC,
 - reprise des zones minérales suite au passage des 4 jours de L'Aigle pour un montant de 17 459,51 € HT, soit 20 951,41 € TTC,
 - intégration des caniveaux à grille en pied de façade de la maison à l'angle rue Bec Ham pour un montant de 3 487,80 € HT, soit 4 185,36 € TTC
- **lot n° 03 - Eclairage public – réseaux souples** : avenant en plus-value de 108 € TTC portant le marché de 226 675,20 € TTC à 226 783,20 € TTC pour la prestation suivante :
 - suite aux 4 jours de L'Aigle, achat d'une bombe de peinture sur le candélabre abîmé rue de Verdun
- **lot n° 04 - Espaces verts**: avenant en plus-value de 13 328,64 € TTC portant le marché de 528 795,62 € TTC à 542 124,26 € TTC pour la prestation suivante :
 - remise en état des massifs suite au passage des 4 jours de L'Aigle

Au global, l'ensemble de ces modifications génère une plus-value supplémentaire de 56 562,37 € TTC.

Il convient de rappeler que ces modifications entrent dans l'enveloppe d'aléas et révision validée au bilan d'opération voté par le Conseil Communautaire le 24/06/2021 soit 165 087 € HT. Pour rappel, le Bureau du 26 janvier avait approuvé une modification des marchés avec une plus-value à hauteur de 26 710,51 € TTC et le Bureau du 23 mars une modification avec une plus-value de 21 669,19 € TTC.

- Vu le Code de la Commande Publique et notamment les articles L2123-1 et R2123-1 à R2123-8,
- Vu la délibération n° 2021-09-30-167 du Conseil Communautaire en date du 30 septembre 2021 autorisant le Président à signer l'accord-cadre de mandats d'études, de maîtrise d'ouvrage et de services connexes avec la SHEMA,
- Vu la délibération n° 2021-10-21-180 du Bureau Communautaire en date du 21 octobre 2021 autorisant le Président à signer le marché subséquent n° 1 de mandat de maîtrise d'ouvrage relatif à la requalification de la place de Verdun à L'Aigle avec la SHEMA,
- Vu la délibération n° 2021-10-21-183 du Bureau Communautaire en date du 21 octobre 2021 attribuant les marchés de travaux,
- Vu la délibération n° 2023-01-26-007 du Bureau Communautaire en date du 26 janvier 2023 approuvant la modification aux marchés de travaux des lots 1 et 2,
- Vu la délibération n° 2023-03-23-036 du Bureau Communautaire en date du 23 mars 2023 approuvant la modification aux marchés de travaux des lots 1 et 3,
- Considérant que les crédits prévus au bilan d'opération sont inscrits au budget,

Acte reçu en Préfecture le 07 JUIL. 2023
 Publié en ligne le 07 JUIL. 2023
 Certifié exécutoire

Le Président,
 Jean SELLIER

Le Bureau, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les modifications pour les lots n° 1, 2, 3 et 4 présentées ci-dessus
- **AUTORISE** la SHEMA, mandataire, à signer les modifications précitées et tout document relatif à ce dossier

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
 Au registre sont les signatures
 Pour copie certifiée conforme

